



Varia - décembre 2022
Volume 2

Numéro 2
2022

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

ISSN
2957-9279

Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent **GOHOUROU**

Maître de conférences

Enseignant-chercheur – Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d'Ivoire)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301- CNRS - Université de Poitiers - France)

Directeur – Groupe de recherche PoSTer (Daloa – Côte d'Ivoire)

fgohourou@yahoo.com

Cédric **AUDEBERT**

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales (UMR 8053 - Université des Antilles - France)

cédric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ EDITORIAL

- Cédric **AUDEBERT** - Directeur de recherche au CNRS - Université des Antilles (France)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Florent **GOHOUROU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Christian **WALI WALI** - Enseignant-chercheur - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Gue Pierre **GUELÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Kopeh Jean-Louis **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Mohamed **KANATÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- N'kpomé Styvince Romaric **KOUAO** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Quonan Christian **YAO-KOUASSI** - Enseignant- chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)

TRÉSORIER

- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou **DIOP** - Professeur Titulaire - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle **MAYI** - Maître de conférences - Université de Douala (Cameroun)
- Bara **MBOUP** - Maître de conférences - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Mohammed **CHAREF** - Professeur Titulaire - Université d'Agadir (Maroc)
- Cheikh **N'GUIRANE** - Maître de conférences - Université des Antilles (France)
- Christine **MARGÉTIC** - Professeure des Universités - Nantes Université (France)
- Fabio **VITI** - Professeur des Universités - Université Aix-Marseille (France)
- Follygan **HETCHELI** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Guy Serge **BIGNOUMBA** - Professeur Titulaire - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa **ZINSOU-KLASSOU** - Professeure Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves **SOKEMAWU** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard **NDJAMBOU** - Maître de conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)
- Moussa **GIBIGAYE** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick **POTTIER** - Maître de Conférences - Nantes Université (France)
- Pierre **KAMDEM**, Professeur des Universités – Université de Poitiers (France)
- Rémy **BAZENGUISSA-GANGA** - Directeur d'études - IMAF(Paris - France)
- Serge **LOUNGOU** - Maître de Conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Toussain **VIGNINO** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou **SANGARE** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Adou Marcel **AKA** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Anoh Paul Koffi **KOUASSI** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Arsène **DJAKO** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Assouman **BAMBA** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Auguste Konan **KOUAKOU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Axel Désiré Dabié **NASSA** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Bi Tozan **ZAH** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Chiaye Claire **YAPO-CREZOIT** - Maître de recherche - IPCI (Abidjan – Côte d'Ivoire)
- Dadja Zénobe **ETTIEN** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- David Pébanagnanan **SILUÉ** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Didié Armand **ZADOU** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)

- Drissa **KONÉ** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Fato Patrice **KACOU** - Maître de Recherche - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Gbété Jean Martin **IRIGO** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Henri **BAH** - Professeur Titulaire -UAO (Côte d'Ivoire)
- Irène **KASSI-DJODJO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouadio Eugène **KONAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouakou Siméon **KOUASSI** - Professeur Titulaire - USP (Côte d'Ivoire)
- Lasme Jean Charles Emmanuel **ESSO** - Maître-assistant - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Paterne Yapi **MAMBO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé **ASSUÉ** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

1- SOURBAR JUSTIN WENCESLAS **HIEN**

Le Baobab, plus qu'un symbole, c'est une source de vie au Sud-ouest de Burkina Faso-----7-18

2- FRANÇOISE CHRISTIANE **NDAKISSA ONKASSA**

Les grandes stratégies de la Russie au sein des BRICS (2000 à nos jours)-----19-31

3- ETANISLAS **NGODI**

Mabiala-Ma-Nganga dans l'histoire de la résistance à la pénétration coloniale au Coloniale au Congo (1892-1896) -----32-46

4- ALASSANE **HASSIMI** – YAYÉ **MOUSSA**

Délimitations territoriales coloniales, migrations agraires et conflits fonciers dans le Dallol Bosso (1901-1950), Niger -----47-55

5- GEORGIN MBENG **NDEMEZOGO**

L'imaginaire du serpent-argent : Entre légendes urbaines et violence de l'imaginaire -----56- 64

6- MANNI GARVIN **OKANGA ORPHAYE**

Et si la CEMAC refusait l'intégration économique régionale ?-----65-76

7- DOUDOU BEN BÉCHIR **NIANG** – SALIF **KONÉ** – YOUSOUF **KARAMBE**

Organisation de jeunesse au Mali d'hier à aujourd'hui : les dynamiques d'action pour une participation à la vie publique-----77-88

8- KODJO SENA **ATCHON**

Crises foncières et fragilisation de la cohésion sociale dans le canton de Sanguéra à Lomé (Togo)-----89-101

9- RAPHAËL KOMENAN YA – FANNY SEYDOU

Impacts des mécanismes endogènes dans la résolution des conflits fonciers ruraux entre les villages de Massasso-Sénoufo et Migniniba dans le département de Kani-----
-----102-116

10- MICHEL MÈTENOU MEHINTO

Clinique d'un cas de trouble de comportement récidivant à Cotonou : quand la famille limite l'accompagnement psychothérapeutique-----117-129



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | Vol. 2

Varia – décembre 2022

ORGANISATION DE JEUNESSE AU MALI D'HIER À AUJOURD'HUI : LES DYNAMIQUES D'ACTION POUR UNE PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE

YOUTH ORGANIZATIONS IN MALI FROM YESTERDAY TO TODAY : THE DYNAMICS OF ACTION FOR PARTICIPATION IN PUBLIC LIFE

DOUDOU BEN BECHIR **NIANG** – SALIF **KONE** – YOUSSEF **KARAMBE**

RÉSUMÉ

Cet article questionne l'engagement des organisations de jeunesse dans la vie publique au Mali, des indépendances à nos jours. Son objectif est d'analyser les motivations des jeunes à intégrer les organisations de jeunesse. Pour ce faire, nous avons adopté une méthode qualitative à travers des entretiens semi-directifs auprès des responsables d'associations de jeunesse à Bamako, Bandiagara et Gao, où des manifestations de grandes envergures avaient eu lieu ces dernières années pour dénoncer l'insécurité et la mauvaise gouvernance. Les résultats de l'étude ont montré que ces organisations sont des lieux d'engagement politique de la jeunesse et de quête d'emplois. On constate une forte participation de la jeunesse à la politique locale. La motivation au sein des partis

politiques au niveau local est fondée sur la volonté de devenir conseillers communaux, maires et députés. Pour montrer leur présence face à l'insécurité, les jeunes se sont organisés en mouvements de résistance pour protéger les populations. Les organisations de jeunesse deviennent de plus en plus actives sur tous les plans aujourd'hui et se veulent comme acteurs incontournables de la démocratie et du développement local au Mali.

Mots-clés : Organisation, Jeunesse, Mouvements, Mali

ABSTRACT

This article questions the involvement of youth organizations in public life in Mali, from independence to the present day. Its objective is to analyze the motivations of young

people to integrate youth organizations. To do this, we adopted a qualitative method through semi-direct interviews with leaders of youth associations in Bamako, Bandiagara and Gao,

where large-scale demonstrations had taken place in recent years to denounce insecurity and bad governance. The results of the study showed that these organizations are places of youth political engagement and job search. There is strong youth participation in local politics. The motivation within political parties at the local level is based on the desire to become municipal councillors, mayors and deputies. To show their presence in the face of insecurity, young people have

organized themselves into resistance movements to protect populations. Youth organizations are becoming more and more active on all fronts today and see themselves as key players in democracy and local development.

Keywords : Organization, Youth, Movements, Mali

INTRODUCTION

Le débat autour de l'intérêt de la participation sociale et politique du jeune n'est pas nouveau. Selon Cicchelli et collaborateurs, c'est depuis la fin du XIXe siècle, que les adultes se sont interrogés sur la place des plus jeunes dans la société moderne (Cicchelli et *al.* 2007 : 25). La jeunesse a fait l'objet de considérations ambivalentes. Elle est en même temps considérée comme un symbole de créativité, d'énergie, d'adaptabilité et d'ouverture, et un problème politique quant aux difficultés de formation d'insertion professionnelle (Volery 2005 : 109). Alors, l'un des défis est de « *rapprocher les jeunes de la chose politique et d'instaurer un climat de confiance entre les nouvelles générations et les décideurs* » (Loncle 2010 : 155-156). Puisque l'engagement politique et la participation sociale des jeunes leur permettent de donner un sens à leur action et pouvoir s'identifier à la société (Queniat 2016 : 70-74). Pour sa part, Michel Fize (2007 : 21-22), explique le problème de participation de la jeunesse par deux raisons : « *le fait de ne pas se sentir comme catégorie sociale à part entière...et le fait d'avoir intériorisé la domination adulte comme phénomène* ». En Afrique, les discours politiques sur la jeunesse oscillent entre l'exhortation et l'imprécation, visant à blâmer, à menacer ou conjurer et à flatter, faisant des jeunes « *les espoirs de demain* » (Mbembe 1985 : 18). À la faveur des réformes de la décentralisation mises en œuvre depuis 1997, les jeunes ont tenté de conquérir le pouvoir au niveau local et national. Mais ils seront butés à des multiples obstacles sociopolitiques et économiques qui bloquent les ambitions politiques des jeunes engagés dans les partis politiques pour devenir

conseillers communaux, maires et députés (Karambé 2014 : 508).

L'engagement politique de la jeunesse est motivé par les affinités familiales, sociales, culturelles et surtout pour l'argent non pas parce qu'elle partage les idéologies de ces partis. De nos jours, personne n'ignore l'influence des guides religieux au Mali dans la vie politique. Ils sont courtisés par les partis politiques pour leurs consignes de vote. La jeunesse ne dispose pas de ce qu'on appelle une culture politique lui permettant de faire la différence et de pouvoir participer dignement à l'avenir politique de son pays. De l'indépendance à aujourd'hui, les organisations de jeunesse ont connu des transformations liées aux formes d'actions des périodes.

Tous les régimes successifs au Mali ont accordé un intérêt particulier à la promotion des jeunes. Le premier régime, celui de Modibo Keita, s'est appuyé sur la jeunesse pour toutes les questions de développement. De la famille à l'école en passant par la rue, des mécanismes de socialisation et d'encadrement ont été mis en place : les centres d'éducation populaire, les centres aérés, le Mouvement National des Pionniers, la Semaine Nationale de la Jeunesse, entre autres.

La deuxième République (1978-1992), tout en retirant ces privilèges accordés à la jeunesse par le régime précédent, a continué avec l'encadrement des jeunes à travers l'éducation pionnière et la participation à la gestion de la vie publique et politique par le canal des structures telles que le Comité Culturel de Plein Air, l'Union Nationale des Jeunes du Mali, la Biennale Artistique et Culturelle

(nouvelle appellation de la Semaine Nationale de jeunesse qui se tiendra désormais tous les deux ans). Il faut dire que les rapports entre le régime et la jeunesse dans leur ensemble ont été conflictuels, comparativement au régime de Modibo. Les libertés individuelles et collectives étaient réduites. Des contestations et des grèves des étudiants dans les années 1979-1980 avaient conduit à des arrestations, des emprisonnements et même à des assassinats dont celui du leader étudiant Abdoul Karim Camara dit Cabral.

A l'avènement de la démocratie, le Mali a connu une floraison d'associations, de mouvements et d'organisations de jeunesse qui a conduit à la création de la faitière, le Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ- Mali). Pour mieux contrôler les actions de ces associations, l'État malien, devant l'urgence de la nécessité d'organiser la jeunesse, a convoqué le congrès constitutif du Conseil National de la Jeunesse du Mali. Les textes ont été adoptés et un bureau a été mis en place en juillet 2000. Depuis lors, la dynamique se poursuit non seulement avec la multiplication des associations et

mouvements de jeunesse, mais surtout dans les actions publiques et politiques.

Le présent article a pour objectif d'analyser les actions des organisations de jeunesse de l'indépendance à nos jours, pour comprendre leurs motivations et leurs logiques.

Pour atteindre notre objectif, nous avons formulé un certain nombre de questions :

- Quelles sont les dynamiques d'action des organisations de jeunesse au Mali ?
- Comment perçoivent-elles leur participation à la vie publique de l'indépendance à nos jours ?
- Quels sont les impacts des facteurs socioculturels et économiques ayant influencés les dynamiques des organisations de jeunesse ?

Pour ce faire, dans la première partie, l'article fait brièvement l'état de la littérature et explique la méthodologie qui s'appuie sur une analyse documentaire et des entretiens individuels. La seconde partie porte sur les principaux résultats et une discussion.

1. MÉTHODOLOGIE

La méthode choisie est une approche qualitative qui repose sur des entretiens semi-directifs (N'DA 2006 :75) avec des responsables d'organisations de jeunesse à Bamako, Gao et Bandiagara, durant trois semaines (juillet et août 2022).

Le choix de ces sites s'explique par un souci de diversifier les formes et les tailles des organisations sur une large étendue du territoire et sur le fait que ces villes ont été des lieux de manifestations massives de la jeunesse pour des problèmes politiques entre 2012 et 2022.

Avec le guide d'entretien, nous avons obtenu des informations sur l'historique des organisations de jeunesse de l'indépendance à nos jours, leurs moyens d'action, leurs motivations. Pour ce faire, nous nous sommes entretenus avec trente (30) personnes dont cinq (5) anciens animateurs de la première République, cinq (5) anciens animateurs de la deuxième République, quinze (15) jeunes des organisations de jeunesse (CNJ-MALI, les jeunes des

partis politiques, des fédérations de jeunesse) et cinq (5) cadres de la jeunesse.

L'analyse des résultats s'appuie sur les théories sociologiques sur la participation en contexte démocratique, développées par des sociologues (Hudon & Fournier 1994 ; Bacqué, Rey, Sintomer 2005 ; Garcet & Piazza 2010 ; Muxel 2010) qui ont respectivement mené des travaux de recherche sur les mouvements et engagements des jeunes, la démocratie participative et sur les activités citoyennes au niveau local.

L'analyse des entretiens nous a permis d'obtenir des résultats sur les dynamiques d'actions des organisations de jeunesse, les motivations individuelles et collectives qui animent ces jeunes. Nous avons appréhendé les motivations qui animent ces jeunes et les poussent à militer dans ces organisations, ainsi que les relations qui se tissent entre les individus et leur environnement immédiat, dans le cadre de la satisfaction des besoins de la jeunesse de l'indépendance à nos jours.

Fig. 1. : La carte du Mali avec les zones cibles de l'étude soulignée en rouge : Bamako, Gao et Bandiagara



2. RÉSULTATS

Les résultats de l'étude exposent en trois axes, les différentes conceptions qui ont caractérisé les organisations de jeunesse au Mali, de l'indépendance à nos jours.

2.1. ORGANISATION DE JEUNESSE COMME MOUVEMENTS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Au Mali, avant la colonisation, l'éducation de type traditionnel avait pour but de donner surtout aux jeunes générations une formation morale, civique et pratique en harmonie

avec les besoins de la communauté. Les structures sur lesquelles s'appuyait cette forme d'éducation étaient la famille, les associations, les classes et les groupes d'âge, en fonction du type d'éducation traditionnelle ethnique (Mignon 1984 : 47). Conscient des défis majeurs qui l'attendait, le nouveau Président du Mali nouvellement indépendant, profita de l'autonomie accordée aux territoires africains en 1960 pour réunir toutes les associations de jeunesse de l'époque (la jeunesse ouvrière agricole (JOA), le club tourbillon, Tréteau d'Afrique, etc...) au sein d'une coordination

nationale de jeunesse dénommée l'Union de la Jeunesse du Mali. Sachant bien que ni les écoles, ni les institutions religieuses ou familiales ne pouvaient assurer entièrement l'éducation de l'enfant, l'État a mis très tôt l'accent sur l'éducation extra-scolaire. Ainsi, sur les cendres des mouvements de jeunesse importés tels que les « Cœurs Vaillants », les « Ames Vaillantes », les « Scouts », les « Éclaireurs », la Jeunesse de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (JUSRDA), le Mouvement National des Pionniers et plus tard la Semaine de la Jeunesse ont été créés. Définis comme des mouvements d'éducation de la jeunesse, ils avaient pour but de favoriser la formation politique, civique, morale, physique et pratique des jeunes en fonction des besoins du pays.

En prenant le pouvoir par un coup d'État le 19 novembre 1968, le Comité militaire de libération (CMLN) s'était vite rendu compte qu'il y a un vide dans l'encadrement de la jeunesse. C'est ainsi que les journées d'études, tenues les 27, 28, 29 et 30 décembre 1968 sur la réorganisation des activités de la jeunesse ont consacré la naissance des comités culturels de plein air (CCPA), qui devaient maintenir la formation civique, morale, physique et pratique des jeunes. Ainsi, d'autres organisations ont été créées pour l'encadrement de la jeunesse malienne comme : l'Union Nationale des Jeunes du Mali ; le Centre d'Animation Rural ; le Service National des Jeunes.

L'engagement dans ces organisations de jeunesse était volontaire et avait pour seul objectif la formation civique et citoyenne des jeunes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la société. C'est ce qui ressort des propos de M. K, ancien du Mouvement National des Pionniers : « *c'était une fierté pour tout jeune à l'époque d'appartenir au mouvement. Pendant les vacances, il y avait l'école de formation des pionniers sur la connaissance du pays, les valeurs de la République, l'engagement volontaire pour défendre partout la nation Malienne et aider le continent pour la décolonisation. On participait aux travaux de grands chantiers, c'était vraiment de façon très désintéressée et bénévole* ». A N, ancien membre de l'Union Nationale de la Jeunesse du Mali (UNJM) abonde dans le même sens : « *c'était la belle époque de notre jeunesse, où le simple fait d'avoir la carte de l'UNJM suffisait pour se sentir malien. On*

se souciait du devenir du pays. Servir son pays était à l'époque la ligne de conduite voire un devoir moral. La formation était basée sur les réalités locales où chaque jeune était obligé de respecter les règlements intérieurs. On participait aux biennales artistiques et culturelles pour montrer non seulement notre amour pour la patrie mais aussi pour valoriser les cultures de nos localités respectives, c'étaient vraiment des moments de partage, de communion et de don de soi ». Ces extraits de discours montrent un besoin d'affirmation de soi, qu'il faut remettre dans son contexte. En effet, le mouvement pionnier est né des centres des organisations d'obédience chrétienne héritées de la colonisation. Dès l'accession du Mali à l'indépendance, les nouvelles autorités ont décidé de rompre avec la politique occidentale, pour s'appuyer sur les réalités propres au Mali. Ceci passe par la décolonisation des consciences collectives, pour donner une place de choix aux idéaux nationalistes. C'est pourquoi SEM Modibo KEITA, premier Président du Mali a déclaré : « *disons clairement aux jeunes où nous voulons aller, ce qu'on attend d'eux, on serait rassuré de leur accompagnement* » (Samake 2007 : 14). Ces propos sont appuyés par B. T, cadre à la retraite du Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture : « *Le Président Modibo KEITA avait compris que pour réussir son combat de décolonisation, il fallait d'abord se focaliser sur la jeunesse, la former, cultiver en elle les valeurs et l'amour de la patrie africaine de façon générale, car son combat partait au-delà du Mali, il se battait pour toute l'Afrique. Pour réussir ce pari, il a mis un accent particulier sur la formation des jeunes au-delà de l'école, et a reçu la confiance de la jeunesse, qui s'est soldée par l'instauration d'un climat apaisé, de collaboration entre eux* ». Donc, la jeunesse a été le moteur, la force principale de mise en œuvre de la politique de développement du Mali.

En somme, les deux premiers régimes ont mis un accent particulier sur la formation civique et citoyenne des jeunes, ce qui s'est traduit par la présence des jeunes dans tous les chantiers de développement du pays. Mais les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions de Breton-Wood dans les années 1980 ont provoqué une crise économique sans précédent, qui a remis en cause l'ordre social établi, sapé les actions de l'État, et provoqué le chômage des jeunes, poussant ceux-ci à une révolte. C'est dans ce

contexte que la jeunesse estudiantine participe aux contestations des années 1990 qui a abouti au coup d'État de mars 1991 pour l'instauration d'un régime démocratique. Donc l'avènement de la démocratie

2.2. ORGANISATION DE JEUNESSE COMME MOYEN D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'insertion sociale et économique désigne le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système (Gauthier & Guillaume 1999 : 96). Au Mali, les jeunes constituent un poids démographique important (plus de 65% de la population) et jouent un rôle de premier plan dans tous les secteurs socio-économiques, politiques et administratifs du pays. Toutefois, ils sont confrontés à de nombreux problèmes et défis : la pauvreté, les difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi, les problèmes liés à la santé, l'exode rural et la migration irrégulière, le terrorisme et l'extrémisme violent, l'insécurité, l'incivisme, la consommation des stupéfiants, les mariages et grossesses précoces, les violences basées sur le genre.

L'analyse de l'insertion socioéconomique soulève une problématique, quand on sait que les jeunes sont accusés de délinquance et de manquer de repères, alors qu'ils sont ébranlés par le chômage, la corruption entre autres (Sidibé 2010 : 425). Face aux difficultés, les organisations de jeunesse sont devenues des lieux pour avoir accès à l'emploi. Les discours de certains de nos enquêtés illustrent les faits. C'est le cas de SK, 27 ans, sexe masculin, détenteur d'un Diplôme Universitaire de Technologie en comptabilité : « *Ma trajectoire pour accéder à mon emploi est un peu mélangée, car après mon stage à l'APEJ, j'ai bénéficié d'un contrat de la fonction publique par l'intermédiaire de mon oncle qui m'a vu actif dans une association. On m'a mis à la disposition du Ministère de la Santé, qui m'a envoyé dans un hôpital de Bamako, par la suite sur décision du ministre de la fonction publique mon arrêté d'intégration est sorti trois ans après dans le corps des contrôleurs des finances* ». De même L. C 32 ans, sexe masculin, détenteur d'une maîtrise en Socio-anthropologie : « *Au Mali, comme dans tous les pays en voie de développement, tout le monde sait que l'accès à*

a donné un nouvel élan à la jeunesse malienne, qui s'est soldé par la création de plusieurs associations et mouvements de jeunesse.

l'emploi n'est pas chose aisée. Donc tous les moyens sont bons pour y parvenir. J'ai milité dans l'association des élèves et étudiants qui m'a permis d'être un membre actif du Conseil National de la Jeunesse du Mali. J'ai eu la chance de profiter de ce réseau avec d'autres camarades pour passer mon dossier qui devait être remis à qui de droit, c'est ce qu'on m'a dit. Par la suite, mon contrat est sorti en me mutant au Ministère du Développement Social, et après quelques temps, c'est mon intégration à la fonction publique qui a suivie. Ce fut d'ailleurs l'objet de combat juridique parce que le ministre de la fonction publique qui est venu après, voulait annuler l'arrêté. C'est comme ça que je suis devenu administrateur de l'action sociale grâce au monde associatif ».

Sur la question, Traoré (2007 : 17) a fait une analyse plus approfondie des raisons qui poussent les jeunes à intégrer ces organisations de jeunesse. Il estime que les adhérents étaient presque tous des jeunes diplômés en quête d'un premier emploi. Le mouvement associatif jeune constituait pour eux une réponse à cette situation de manque. Il note que les premiers responsables ont été absorbés par leur propre promotion administrative ou politique, en lieu et place de la création d'une plate-forme de concertation autonome dans le cadre de la promotion des jeunes ; les jeunes n'ont pas bénéficié de l'accompagnement politique et administratif adéquat. Ces néophytes ont mis du temps à attendre l'itinérant si bien que le dilettantisme s'est installé en créant parfois des crises de confiance.

Il faut transcender les positionnements idéologiques pour mieux analyser la dynamique d'action des jeunes de l'ère démocratique. En effet, il faut placer les choses dans leurs contextes pour l'analyse des conditions socioéconomiques des jeunes. Si l'accès à l'emploi au Mali relevait du fonctionnement normal de l'État dans le temps, la quête de l'emploi est aujourd'hui un défi pour

tous, car les demandeurs d'emplois sont estimés à plus 100.000 nouveaux diplômés par an (DNFP, 2020 : 14). Selon le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, pour le marché du travail, en 2020, les jeunes en âge de travailler sont au nombre de 9 995 431 dont 53,3 % de femmes (RASAMT 2020 : 24). Aussi, le fait de ne pas avoir de l'emploi après un temps relativement long condamne le jeune socialement à apparaître comme un paresseux ou à être regardé comme quelqu'un qui serait frappé par une malédiction des parents ou de la société. Ce paradigme a entraîné une reconfiguration sociale dans la conquête de l'emploi. Chacun se débrouille pour tirer son épingle du jeu, peu importe la manière. Ceux qui n'appartiennent à aucun mouvement politique et n'ont personne pour appuyer leurs dossiers, se retrouvent dans une situation de marginalisation qui peut ouvrir la porte à tous les vices. Toutefois, certains parviennent, après un long parcours émaillé de difficultés et d'échecs temporaires, à se construire un avenir professionnel par le biais de l'auto-emploi. C'est ce que révèle l'article de Karambé intitulé « Le parcours professionnel des jeunes au Mali vers l'auto-entrepreneuriat » dans lequel il montre que les jeunes, sans appui financier, s'investissent dans divers secteurs où ils deviennent des références auprès de leurs camarades (Karambé 2019 : 98).

2.3. L'IMPACT DE LA CRISE POLITICO-SÉCURITAIRE SUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Les crises sécuritaires et politiques déclenchées depuis 2012 ont touché les jeunes et ont modifié les formes de participation aux organisations de jeunesse.

2.3.1. LA DYNAMIQUE DE RÉORGANISATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE FACE À LA CRISE POLITICO-SÉCURITAIRE

Depuis 2012, le Mali fait face à une situation de double crise sécuritaire et politique qui a freiné les espérances et les espoirs des populations en général et des jeunes en particulier, avec l'occupation de 2/3 du territoire malien par des groupes terroristes. Face à cette situation, les jeunes des différentes localités occupées se sont organisés pour apporter des

réponses aux contraintes posées par les terroristes en vue de réduire les droits des populations victimes.

Les jeunes des différentes localités à travers les Conseils Régionaux de Jeunesse et d'autres associations, se sont organisés en mouvements de résistance pour se protéger et protéger les populations. A Gao, Tombouctou, Bandiagara, Mopti, Bankass et Koro, par exemple, les jeunes ont joué pleinement ce rôle de résistants en se mobilisant, chaque fois qu'ils estiment leurs droits brimés. Ainsi, différentes manifestations ou contestations organisées par les jeunes à mains nues contre les occupants armés ont permis de rétablir certains droits des populations. Elles ont véritablement contribué à la libération de ces localités occupées. Ces actions menées par les jeunes leur ont permis de cerner la problématique de la crise et de participer activement à la recherche de réponses.

C'est ce qui ressort des discours ci-après : A. H, 28 ans, « *Depuis le début de la crise en 2012, nous avons pris notre responsabilité quand les autorités administratives et politiques ont fui leur responsabilité en nous laissant entre les mains des djihadistes. Nous avons compris qu'il revenait à la jeunesse de Gao de se faire entendre. Certes, le début n'a pas été facile, il fallait résister ou fuir la ville, nous avons décidé de faire face. Et aujourd'hui, même avec le retour de l'État, il n'est pas question de laisser cette position, notre voix aussi compte* ». De même, H W affirme que « *La jeunesse de Bandiagara a montré sa bravoure dans cette crise. Il faut voir tous ces jeunes mobilisés autour de la ville de façon gratuite pour protéger la population, et ce sont des jeunes connus de tous. C'est une forme de détermination et de patriotisme parfois avec peu de moyens. Aujourd'hui, on est prêt à continuer de jouer ce rôle, même aller au-delà de notre région pour retrouver cette paix d'avant* ».

Ce qui est corroboré par le discours d'un jeune conseiller municipal à Gao, aussi membre d'une organisation de jeunesse, A.B : « *La crise a permis d'instaurer un climat très convivial de collaboration entre les jeunes et les autorités politiques et administratives à travers les actions de bravoure posées par ces jeunes lors de l'occupation de la ville par les groupes extrémistes*

violents, au moment où l'État lui-même était absent ». C'est ce qui explique la multiplication des groupes d'auto-défense dans plusieurs localités.

Après la libération des localités, les jeunes se sont investis encore dans la recherche de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion nationale. Ils ont intégré les différents mécanismes endogènes de dialogue, de sensibilisation, d'actions de prévention et de gestion de conflit en vue de leur contribution. Ils se sont notamment prononcés aussi dans l'appropriation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, dans la représentativité des jeunes dans les grandes initiatives sécuritaires, pour la culture de la paix.

2.3.2. LA PARTICIPATION INCLUSIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE À LA VIE PUBLIQUE

La crise politique et sécuritaire a créé une dynamique de collaboration entre les gouvernants et les gouvernés, la jeunesse en tant que catégorie sociale majoritaire n'entend plus restée en marge. En effet, de 2012 à maintenant, les différentes crises vécues ont développé une certaine résilience des populations face aux difficultés et permis aux populations de sortir de l'inertie, sous le leadership de la jeunesse. A titre d'exemple, la jeunesse a pris le devant dans les manifestations qui ont abouti au départ du Président Ibrahim Boubacar KEITA. En effet, les manifestations du M5 étaient menées essentiellement par les jeunes, même si leur direction était assurée par les hommes politiques et religieux expérimentés.

A D 33 ans membre du CNJ-MALI : « *En ma qualité de jeune leader, je me dois de soutenir les autorités de la Transition dans leur lutte pour donner au peuple du Mali sa fierté d'avant, je ne peux pas rester en marge de cela. Et surtout que le Président Assimi GOITA a placé son mandat sous la jeunesse en disant que s'il échoue, que c'est toute la jeunesse qui aurait échoué. Cela montre toute l'importance accordée à la jeunesse par les autorités de la Transition* ». Cet extrait de discours montre que l'appel du Président a eu un impact sur la jeunesse malienne. B. A., cadre de jeunesse, dit dans un entretien ceci : « *Il faut reconnaître que les autorités ont conscience des dangers que*

peuvent constituer les jeunes en cette période cruciale que vit la nation. C'est pour cela en seulement deux (2) ans, elles ont su communiquer avec la jeunesse, et mettre en place des politiques d'envergure. On peut retenir : la politique nationale de la jeunesse, la politique nationale de la construction citoyenne, le palais des pionniers pour l'éducation aux valeurs pionnières, la rénovation et/ou la construction de plusieurs infrastructures socioéducatives et sportives ».

Parmi les participations de la jeunesse aux questions d'ordre national, nous pouvons citer :

- les journées de réflexion du CNJ-MALI sur la contribution des jeunes à la réussite de la Transition ;
- la participation du CNJ-Mali aux Assises Nationales de Refondation du Mali ;
- la participation des jeunes au Conseil National de Transition ;
- les journées de réflexion des jeunes des partis politiques pour soutenir les Autorités de la Transition.

3. DISCUSSION

La jeunesse constitue sans doute la couche sociale où l'avenir d'une société se bâtit. D'où l'intérêt croissant des États à accorder une part importante de leur ressource à l'éducation afin qu'elle puisse jouer pleinement sa partition dans le développement du pays.

Les différentes politiques initiées par le Mali depuis son accession à l'indépendance visaient toutes à apporter une formation ciblée à la jeunesse selon l'idéologie du régime au pouvoir. Au début, il y avait un engouement populaire animé d'une fibre patriotique pour les organisations juvéniles encadrées par le pouvoir public. Cependant, le caractère autoritaire a conduit les jeunes à se détourner des orientations impulsées par les différents régimes notamment ceux qui ont dirigé le pays avant l'avènement de l'aire démocratique en 1991. L'aspiration à la démocratie et à l'auto-détermination a joué un grand rôle dans ce changement d'idéologie.

A partir des années 1980, les conséquences des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale ont conduit à une aggravation

des problèmes d'emploi chez les jeunes diplômés. Ainsi, l'opportunité que représente la vie associative vis-à-vis de l'emploi est même souvent à l'origine de certaines crises au sein de celle-ci. Être membre d'un bureau exécutif est un tremplin pour un futur emploi, les cas de l'AEEM et du CNJ sont éloquentes. Ces regroupements sociaux sont donc des espaces d'apprentissage, de formation et des réseaux relationnels qui peuvent impacter positivement le parcours de l'individu, l'affaire « d'emploi est un cadre de promotion sociale ». Ce qui nous renvoie à la théorie de Diop (2006 : 63), quand il dit ceci : « *En Afrique le clientélisme et le clanisme politiques ambiants sont des canaux de sélection qui excluent ceux dont les parents sont en dehors de ces sphères* ».

La situation de la jeunesse décrite par Badara Alou Traoré (2007 : 130) a beaucoup évolué quand il affirmait que les jeunes n'ont pas su mettre à profit la force qu'ils constituaient pour se regrouper au lieu d'être regroupés, se donner des règles et des lois au lieu qu'on leur fixe un cadre et un objectif, se poser collectivement en catégorie sociale revendicative au lieu de se couler dans un moule préétabli, que la multitude ou l'extrême diversité de ces associations de jeunesse n'a pas été prise en compte par les décideurs dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des activités socioéducatives si bien que le financement de ces activités se faisait par affinité, que chaque association, de par ses relations avec les responsables de tel ou tel secteur, parvenait à avoir quelques subsides (Traoré 2007 : 120). Cette lecture avait été reprise par Anne Muxel (2010 : 37) qui estimait que la jeunesse n'a pas conscience de la force de changement qu'elle représente, tel n'est pas aujourd'hui le cas de la jeunesse malienne qui n'attend plus rester en marge de la gestion de la vie publique.

Aujourd'hui, nous sommes dans une espèce de stratégie des acteurs ou chacun tire profit du système par l'intermédiaire de l'autre et vis-versa. La vie associative facilite la quête d'emploi, à tel point que les partis politiques et certains leaders d'opinion négocient l'emploi pour leurs militants candidats au test d'embauche. Cette nouvelle forme de gouvernance n'a pas abouti aux résultats escomptés. En effet, l'avènement de l'ère démocratique au début des années 90 s'est caractérisé par l'adhésion des mouvements

juvéniles aux partis politiques. Chaque parti a mis en place un bureau de jeunesse. Cette adhésion est pour la plupart basée sur des promesses politiques et des dons matériels. Il n'y a aucune conviction idéologique à l'instar des régimes précédents qui imposaient leur idéologie. La conscience citoyenne s'efface au profit de l'intérêt personnel. L'intégration dans les mouvements politiques est faite en échange d'argent, d'insertion professionnelle ou de promotion administrative.

Au regard de l'analyse du fonctionnement des différentes organisations de la jeunesse, nous pouvons retenir que les organisations de la jeunesse sont des outils politiques utilisés par les pouvoirs publics pour donner une légitimité à leur régime. Elles sont utilisées comme moyen d'accès à l'emploi et à la promotion professionnelle. Leur adhésion par bon nombre de militants est motivée par un intérêt personnel et non collectif tel qu'officiellement affiché.

CONCLUSION

Il est indéniable que, tout développement durable passe par la participation des jeunes qui seront les décideurs et les cadres de demain. C'est à eux de prendre la relève dans l'avenir, pour conduire leurs pays vers le concert des nations développées.

Dans le contexte actuel, deux faits majeurs plaident pourtant pour une forte participation des jeunes à la politique locale. Le premier repose sur le poids démographique. Avec 65% de la population, leur mise à l'écart rendrait illégitime tout pouvoir qui s'installerait à la mairie, puisqu'il ne sera pas représentatif des citoyens. Le second est que les jeunes ne sont pas simplement nombreux, ils sont une ressource incontournable du développement.

Les organisations de jeunesse deviennent de plus en plus actives sur tous les plans aujourd'hui et se veulent comme acteurs incontournables. Les adultes n'avaient certainement pas compris la différence fondamentale qui existe entre les associations d'avant la génération du concours d'entrée à la fonction publique et celles d'après. Toute transformation économique et sociale tant

souhaitée et exprimée par les autorités et les citoyens, doit s'appuyer sur cette jeunesse porteuse d'énergie novatrice et bénéficiaire, à long terme, des changements positifs liés au système démocratique. Plus instruits que leurs parents, du moins en nombre, et imprégnés des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les jeunes sont aussi le vecteur de changement qualitatif de leur milieu.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri & SINTOMER Yves, 2005. *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 314p.

CICCHELLI Vincenzo, MARTIN Claude & PUGEAULT-CICCHELLI Catherine, 2007. « Les jeunes adultes en France : un débat politique et scientifique », dans Patricia Loncle, *Les jeunes questions de société, questions de politique*, Paris : documentation française, p. 25-26.

Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux, 1992. *Influence sur l'évolution des sociétés aux XIX et XXe siècles*, Paris, Éditions CNRS, 313 p.

DIOP Cheick Tidiane, 2006. *L'Afrique en attente ?*, Paris, L'Harmattan (études africaines), 63 p.

FIZE Michel, 2007. *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, La flèche (sorthé), 318 p.

GARCET Marc & PIAZZA Serge Dalla, 2010. *Rendre la commune aux citoyens - Citoyenneté et démocratie locale à l'ère de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 202 p.

GAUTHIER Madeleine & GUILLAUME Jean-François, 1999. *Définir la jeunesse, d'un bout à l'autre du monde*, Paris, L'Harmattan, 96 p.

HUDON Raymond & FOURNIER Bernard (dirs), 2014. *Jeunesses et politique - Tome : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris / Québec, L'Harmattan / Les presses de l'Université Laval, 454p.

KARAMBE Youssouf, 2014. « Les facettes de l'âinesse dans la participation politique locale des

jeunes au Mali », dans Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charme, Doulaye Konaté (dirs), *Le Mali contemporain*. Bamako, Éditions Tombouctou / IRD, p.479-510.

KARAMBE Youssouf, 2019. « Le Parcours Professionnel des Jeunes au Mali vers l'Auto-entrepreneuriat », OpenEditionJournals, ISSN : 2182-7400, p.89-112. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/cea/3764>, (dernier accès 26 décembre 2022).

LONCLE Patricia, 2010. *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 264 p.

MBEMBE Achille, 1985, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris, l'harmattan, 246 p.

MIGNON Jean-Marie, 1984, *Jeunesses uniques, jeunesse encadrée*, Paris, l'harmattan, 260p.

MUXEL Anna, 2010. *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Éditions du seuil, 240 p.

N'DA Paul, 2006. *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*, Abidjan, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (collection pédagogique), 160 p.

ONEF, 2020, *Le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, pour le marché du travail, en 2020*, Bamako-Mali, ONEF, 120p.

QUENIART Anne, 2016. « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités » dans Nicole Gallant, Stéphanie Garneau (dirs). *Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance*, Canada, Presse Universitaire de Laval / Hermann Éditions, p.70-74.

SAMAKE Sada, 2008, *Mémoire de la jeunesse malienne*, Bamako, édition Togouna, 124 p.

SIDIBE Modibo, 2008 « L'expérience malienne en matière de bonne gouvernance », dans GREGOIRE Luc-Joel, KANE Abdoulaye Racine, KACOU Albéric (dirs), *L'Afrique et les défis de la Gouvernance*, Paris, Maisonneuve & Larose, p.417-432.

TRAORE Badara Alou, 2007. *Politique et mouvement de jeunesse en Afrique noire francophone, le cas du Mali*, Bamako : Édition Jamana, 138 p.

dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole, Paris, L'Harmattan (logiques sociales, cahiers du griot), p.109-121.

VOLERY Ingrid, 2005, « Les figures des jeunes dans les politiques éducatives locales, l'exemple toulousain » dans Elisabeth Callu, Jean-Pierre Jurmand, Alain Vulbeau (eds), *La place des jeunes*

AUTEURS

Doudou Ben Béchir **NIANG**

Enseignant-Chercheur à l'Institut National de la Jeunesse de Bamako (Mali)

Courriel : doudoubenniangu@yahoo.fr

Salif **KONE**

Président de l'Association CPID (Centre de Promotion des Initiatives de Développement, Mali)

Courriel : salfon1@live.com

Youssouf **KARAMBE**

Enseignant-Chercheur à l'Institut National de la Jeunesse de Bamako (Mali)

Courriel : nandoldalio@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Doudou Ben Béchir **NIANG**

Courriel : doudoubenniangu@yahoo.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Doudou Ben Béchir NIANG, Salif KONE & Youssouf KARAMBE, « *Organisation de jeunesse au Mali d'hier à aujourd'hui : les dynamiques d'action pour une participation à la vie publique* », Revue Espaces Africains (En ligne), 2 | 2022 (Varia), Vol. 2, ISSN : 2957- 9279, mis en ligne, le 30 décembre 2022.